

Nommé chef du bureau des affaires réservées  
Un ancien responsable du sabotage du  
« Rainbow-Warrior » au cabinet de  
M. Léotard

Le Monde, 25 juin 1993

Ancien des services secrets, le colonel Louis-Pierre Dillais a été nommé par François Léotard chef du bureau des affaires réservées au ministère de la défense, et, à ce titre, il est notamment chargé d'animer une « cellule » de synthèse du renseignement dès lors que cette activité n'implique pas directement le cabinet civil et militaire du ministre d'Etat. Cette « cellule » fera le lien avec la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) et la Direction de la protection et sécurité de la défense (DPSD) qui relèvent du seul ministre.

Le colonel Dillais - un ancien « patron » de la base des nageurs de combat de la DGSE, à Aspretto (Corse-du-Sud), aujourd'hui transférée à Quelern (Finistère) - a été l'un des officiers coresponsables de l'opération ratée menée, en 1985,

contre le Rainbow-Warrior à Auckland (Nouvelle-Zélande).

Cet échec lui a valu de ne pas bénéficier du commandement d'un régiment auquel lui donnait droit son profil de carrière. Depuis, il était en poste au Secrétariat général de la défense nationale (SGDN), où ses rapports de synthèse sur le secteur "Amérique", dont il a eu la responsabilité, ont été fort appréciés grâce à ses contacts personnels outre-Atlantique. Le colonel Dillais était en passe de quitter l'armée pour une activité au sein d'un grand groupe dans l'informatique.

Cet officier supérieur n'est pas le seul membre du cabinet de M. Léotard à avoir appartenu à la DGSE. Son chef de cabinet civil, Patrice Molle, aujourd'hui sous-préfet, y fut affecté comme officier avant d'entrer

dans l'administration civile.

Le bureau dit des affaires réservées n'est pas, au sein du ministère de la défense, une création de M. Léotard. C'est un organisme traditionnel. De même, au cabinet du ministre de la défense, il a toujours existé un responsable - souvent issu lui-même des services secrets - chargé du renseignement pour le compte du ministre. En 1991, le prédécesseur de M. Léotard, Pierre Joxe, avait appelé à ses côtés le général Philippe Rondot, qui a servi vingt-six ans dans les services spéciaux, qu'ils aient été

militaires (comme le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage, l'ancêtre de la DGSE) ou civils (comme la Direction de la surveillance du territoire). Le général Rondot a joué un rôle éminent dans la définition des missions et de l'organisation du renseignement militaire, avec la constitution d'une direction située à Creil (Oise).

On prête aujourd'hui l'intention à M. Léotard de donner de l'importance à la « cellule » animée par le colonel Dillais.